



**COMMUNE DE
VEROSSAZ**

Pilier public

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique la demande de construction présentée par :

Requérant : Barman Stéphane, Route des Bassex 19, 1891 Vérossaz

Situation : Parcelle no 257 folio 3, au lieu-dit « Mellaux », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 565386 / 117718

Objet : Construction d'un couvert sur terrasse

Dérogation : Pente du toit

Requérants : Métrailler Laurent et Evelyne, Chemin Vers-Chez-Borré 10, 1891 Vérossaz

Situation : Parcelle no 2840, folio 15, au lieu-dit « Valère », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 564582 / 118288

Objet : Construction d'un mur de soutènement

Requérants : Perruchoud Gabriel et Jennifer, Chemin Vers-Chez-Borré 20, 1891 Vérossaz

Situation : Parcelle no 2475, folio 15, au lieu-dit « Valère », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 564575 / 118344

Objet : Construction d'un mur de soutènement

Requérants : Granger Coutaz Pascale et Coutaz Hugues, Ch. des Champlans 4, 1891 Vérossaz

Situation : Parcelle no 146, folio 1, au lieu-dit « Blanchet », située en zone à bâtir R3, à Vérossaz, coordonnées 565267 / 117884

Objet : Installation d'une pompe à chaleur avec groupe extérieur en remplacement du système de chauffage actuel

Les dossiers sont en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées sous pli recommandé, en 2 exemplaires dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

Vérossaz, le 6 février 2024

L'Administration communale,